



Le projet vise à promouvoir la coopération et le partage des résultats

POOLS-2 est un projet financé avec l'aide de Commission européenne. Cette publication reflète uniquement le point de vue de l'auteur. La Commission ne peut être tenue responsable d'éventuelles utilisations de ces informations.



POOLS-2 (Producing Open Online Learning Systems) est un projet de transfert d'innovation (TOI) approuvé par la Commission européenne (2009-2011) et soutenu par le programme Leonardo da Vinci. Il représente la seconde étape du projet POOLS (2005-2007).

Le projet initial POOLS avait pour but de créer un pôle de ressources en ligne « copyleft » pour l'enseignement et l'apprentissage des langues, ainsi que des formations se basant sur une mise en commun de matériel concernant neuf langues : basque, danoise, anglaise, gaélique (écossaise), allemande, lituanienne, roumaine et espagnole. Il a permis de créer :

- Une bibliothèque numérique avec vidéos en neuf langues, calibrées pour correspondre au Cadre européen commun de référence pour les langues ;
- Un cours sur la manière de développer du matériel d'enseignement assisté par ordinateur (EAO) pour l'apprentissage des langues ;
- Un cours sur la méthodologie d'apprentissage des langues assisté par ordinateur ;
- Un livre de cours et des DVD « pas à pas » pour les instructions sur la création de matériel multimédia en ligne ;
- Un site internet qui fera office de portail pour tous les projets.





Objectif du projet POOLS-2

L'objectif de POOLS-2 est de transférer les résultats de POOLS à Chypre, Malte et au Portugal. Il s'agira d'adapter et de traduire le matériel de base (livres, manuels et vidéos sous-titrées) et de former les enseignants à la création de leur propre matériel.

Public-cible

Enseignants des langues des moins utilisées et enseignées (LWUTL).

Fondements

Plusieurs rapports de l'UE ont montré un déficit d'utilisation des TIC dans l'enseignement des langues les moins parlées et enseignées à Chypre, Malte et au Portugal. Leurs enseignants disposent de ressources en ligne limitées et doivent souvent développer leur propre matériel s'ils veulent bénéficier des avantages de l'enseignement à distance dans leur propre langue.

Buts

Le transfert aboutira à la création de matériel en ligne qui pourra être utilisé pour créer et développer le contenu de cours de langues utilisant les avantages de l'enseignement à distance. Il permettra également aux

enseignants des langues les moins utilisées et enseignées d'utiliser les TIC dans leurs cours.

Acteurs

Les membres du projet sont issus d'établissements d'enseignement professionnel, d'universités et des organisations de Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Malte, Portugal et Grande-Bretagne, impliquées dans l'enseignement des langues. Le projet POOLS-2 est coordonné par la Confederación Española de Centros de Enseñanza (CECE).

Procédure

Les résultats obtenus par le projet POOLS-2 seront transférés à Chypre, Malte et au Portugal. Ce transfert comprendra la création et l'adaptation linguistique des outils (livres et manuels de cours, vidéos), mais également la formation des enseignants aux techniques d'enregistrement vidéo et d'édition, à la production de logiciels et aux méthodologies d'EAO pour application à EMILE (enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère) ou l'enseignement par activité (Task-based learning).

Les participants devront ensuite créer leur propre matériel, supervisés par un comité d'experts. Ces premiers cours seront dispensés et évalués ; les recommandations et commentaires des experts aboutiront à l'élaboration du livre de cours final en clôture de projet.

Traduction française : juin 2010

